

L'assemblée des délégués de Prolait (par correspondance) approuve toutes les propositions qui lui ont été soumises

A cause du COVID-19 et des incertitudes liées à son organisation, l'assemblée des délégués de Prolait 2020 n'a pas pu se tenir comme prévu ce printemps. Toutefois, vu la nécessité de pouvoir prendre des décisions importantes d'ordre financier, celle-ci s'est faite par correspondance. Le dépouillement a eu lieu le 8 juin en présence de deux délégués-scrutateurs.

Gros enjeux pour Prolait cette année dans le cadre de son assemblée : faire approuver ses comptes 2019, fixer la cotisation fédérative 2020, procéder à deux modifications des statuts et nommer le Conseil d'administration pour une nouvelle période de quatre ans.

71 délégués ont participé aux votes par correspondance, soit une participation de 54,5%. Tous les points ont été approuvés par une large majorité des délégués.

Le point le plus délicat, la hausse de la cotisation fédérative de 0,2 à 0,25 ct./kg dès le 1^{er} avril 2020, a été approuvé par 58 délégués, soit 81,7% des votants. Cette hausse avait déjà été présentée lors des assemblées de cercles de janvier-février 2020. Elle permet d'inclure désormais toutes les prestations de gestion des quantités dans les tâches fédératives, sans devoir procéder à des facturations individuelles, souvent contestées par une partie des membres de Prolait. Elle doit aussi aider à renforcer les tâches de défense professionnelle dans le domaine du lait de centrale et continuer celles dans le domaine du lait de fromagerie et des alpages.

Les modifications de statuts ont concerné notamment la reconnaissance du rôle, au même titre que les présidents de cercles, de leurs suppléants. Prolait veut ainsi donner l'occasion à la relève de s'engager.

Les membres sortants du Conseil d'administration, MM. Marc Benoit, Didier Roch, Jean-Bernard Chevalley et René Cotting ont été réélus pour une nouvelle période de 4 ans. Remplaçant M. Christophe Tanner, démissionnaire, M. Christian Girardin, producteur de lait de fromagerie à la Chaux-du-Milieu, rejoint le Conseil d'administration, avec les félicitations d'usage. M. Marc Benoit a été réélu à la présidence de la fédération.

L'administration et son conseil expriment leur reconnaissance pour les décisions qui ont été prises. Elles permettent ainsi d'avancer dans les tâches quotidiennes.

Yverdon-les-Bains, le 8 juin 2020

Contacts

Marc Benoit, président	079 289 97 20
Didier Roch, vice-président	079 652 48 91
Daniel Geiser, directeur	078 630 05 63